

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Requalification de l'ancien site industriel "Karting" à Echirolles.
Développement d'un programme mixte comprenant logements, activités et équipements.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36°	Travaux ou constructions réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération crée une SP supérieure ou égale à 10000m ² et inférieure à 40000m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Réalisation d'un programme mixte comprenant :

- Une entité d'environ 118 logements au sud ouest de la parcelle sur l'avenue de la République avec locaux d'activités et/ou équipements en RDC.

- Une entité d'environ 36 logements au sud est de la parcelle à l'angle de l'avenue de la République et de l'avenue Joliot-Curie.

- Une résidence personnes âgées au nord de la parcelle sur l'avenue Joliot-Curie, d'environ 95 logements.

4.2 Objectifs du projet

L'insertion sur ce site d'un programme mixte répond à plusieurs objectifs :

- Contribuer à l'effort de création de logements
- Construire et participer à la requalification de l'avenue de la République
- S'intégrer dans le tissu urbain existant, en prolongeant le renouvellement urbain dans l'esprit du domaine des poètes, tout en assurant une transition douce vers le tissu pavillonnaire de la Commanderie.
- Développer un programme mixte comprenant logements, activités et équipements.
- Renforcer le cheminement piéton accessible au public situé entre le tènement "Karting" et le "domaine des poètes", assurant la perméabilité piétonne du secteur entre l'école et l'avenue de la République.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux sont prévus pour une durée de 25 mois séquencés comme suit :

- Démolition des bâtiments existants.
- Démarrage des travaux de la tranche 1 : logements au sud ouest de la parcelle.
- A j+6 mois démarrage de la tranche 2 : logements au sud est de la parcelle et de la résidence personnes âgées au nord.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La réalisation de ce programme mixte va redynamiser ce quartier d'Echirrolles par la création de nouveaux logements et par l'implantation de nouvelles activités et équipements.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Evaluation environnementale pour un projet de construction d'ensemble mis en oeuvre en un ou plusieurs permis de construire et dont la SP totale se situe entre 10000 et 40000 m² dans une commune dont le PLU n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Superficie de la parcelle - Bâtiment de logements sud ouest + activités - Bâtiment de logements sud est - Résidence personnes âgées	15041 m ² 10018 m ² de SP environ 2602 m ² de SP environ 5326 m ² de SP environ

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹
Avenue de la République / Avenue Joliot-Curie 38130 Echirolles	Long. <u>5</u> ° <u>73</u> ' <u>62</u> " E Lat. <u>45</u> ° <u>14</u> ' <u>35</u> " N Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° : Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___ Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___ Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Friche industrielle - bâtiment de production et de gestion non utilisés.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- PLU de la ville d'Echirolles - règlement - Révision approuvée le 30 novembre 2006 - modification N°7 2015.

- Orientation particulière d'aménagement approuvée le 30 novembre 2006 - modification N°7 approuvée le 6 novembre 2015.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Classement sonore des voies établi par arrêté préfectoral en date du 14 décembre 1999. L'avenue de la République est concernée et classée catégorie 4.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il n'y a pas de PPRN sur Echirolles mais le terrain est impacté par le PPRT de Pont De Claix prescrit par arrêté préfectoral en date du 21 décembre 2011. A ce jour, le terrain est classé en aléa faible. Une nouvelle carte des aléas est en cours de finalisation et à terme Echirolles devrait sortir définitivement des bandes d'effet. Mise en oeuvre de ce nouveau plan : juin 2017.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Excédent dû au terrassement - niveaux de sous-sol, fondations.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain est impacté par le PPRT de la ville de Pont De Claix prescrit par arrêté préfectoral en date du 21 décembre 2011. A ce jour, le terrain est classé en aléa faible. Une nouvelle carte des aléas est en cours de finalisation suite aux travaux de protection en cours sur la plateforme. A terme, Echirrolles devrait sortir définitivement des bandes d'effet. Mise en oeuvre attendue pour juin 2017.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de risque naturel identifié sur le secteur.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nuisances liées à la phase chantier du projet dans le respect des réglementations en vigueur contre les nuisances sonores.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nuisances liées à la phase chantier du projet : terrassement et fondations spéciales (sur avenue de la République uniquement) dans le respect des réglementations en vigueur.	
Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Production de déchets inhérents à la phase chantier du projet. La mise en place de bennes de tri et la récupération des substances dangereuses sera maîtrisées.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ce nouvel ensemble va produire environ 150 logements dont 25% de logements sociaux et une résidence Senior d'environ 95 logements. Des locaux d'activités/commerces (environ 2000m ² de SP) sont prévus en RDC sur l'avenue de la République. Cet ensemble va redynamiser le quartier.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Pas à notre connaissance.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

EYBENS

le,

19.01.2017

Signature

SCI CARTING
122 avenue Jean Jaurès
38320 EYBENS
Siret : 805 149 325 00013 - APE 6810Z



MAITRE D'OUVRAGE **SCI CARTING**
 122, avenue Jean Jaurès - 38 320 Eybens
 T 04 76 24 80 60 F
 promialp@orange.fr

ARCHITECTE **TOMASINI DESIGN**
 7, rue Voltaire 38000 GRENOBLE
 T 04 76 40 72 08 F 04 76 40 72 71
 administratif@tomasini-design.com



NOTES :
 Pour phase PRO et EXE :
 - HIERARCHIE DES PLANS : LES PLANS DE DETAILS PRIMENT SUR LES PLANS GENERAUX.
 - LES COTES DES OUVRAGES EXISTANTS SONT A VERIFIER SUR PLACE.
 - LES PLANS ARCHITECTES FIXENT LES ATTENTES ARCHITECTURALES EN TERME DE REALISATION.

FICHER : t:\affaires\carting - logements\3 - p\depot dossier\dossier\demande examen etude d'impact\plans.dwg---

NIVEAU DE REFERENCE PROJET : NIVEAU_IGN
 CORRESPOND A LA COTE ± 0.000

OPERATION CARTING

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact - plan de situation

REF. AFFAIRE	PHASE	DATE	ECHELLE	RESP.
N°	ECPC	19/01/2017	1/25000	Sandra LAURENT s.laurent@tomasini-design.com

N° :	INDICE
P-02	

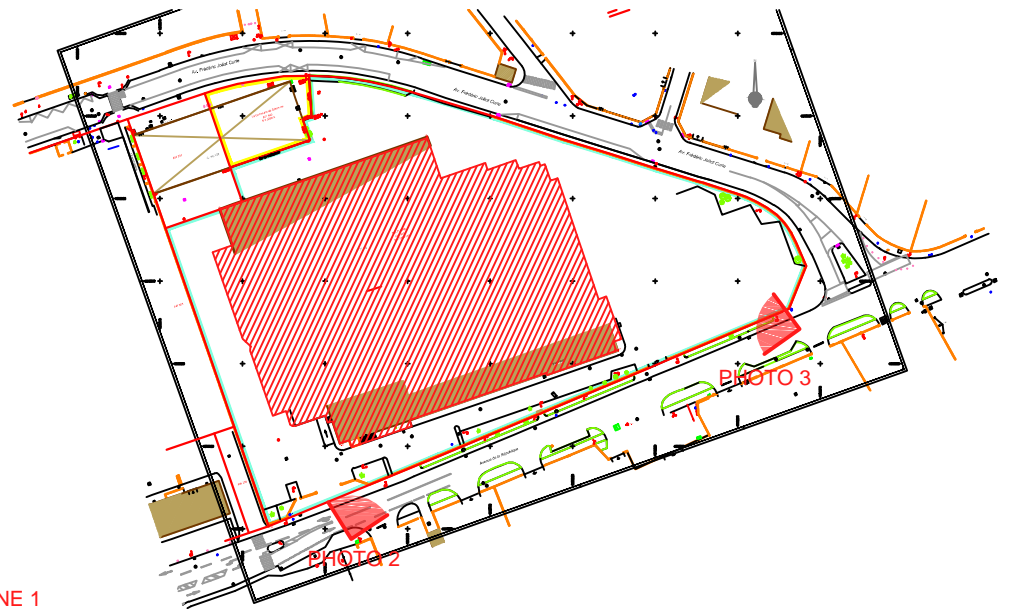


PHOTO AERIEENNE 1



PHOTO 2 - juillet 2016



PHOTO AERIEENNE 1- juillet 2016



PHOTO 3 - juillet 2016

MAITRE D'OUVRAGE **SCI CARTING**
 122, avenue Jean Jaurès - 38 320 Eybens
 T 04 76 24 80 60 F
 promialp@orange.fr

ARCHITECTE **TOMASINI DESIGN**
 7, rue Voltaire 38000 GRENOBLE
 T 04 76 40 72 08 F 04 76 40 72 71
 administratif@tomasini-design.com



NOTES :
 Pour phase PRO et EXE :
 - HIERARCHIE DES PLANS : LES PLANS DE DETAILS PRIMENT SUR LES PLANS GENERAUX.
 - LES COTES DES OUVRAGES EXISTANTS SONT A VERIFIER SUR PLACE.
 - LES PLANS ARCHITECTES FIXENT LES ATTENTES ARCHITECTURALES EN TERME DE REALISATION.

FICHER : t:\affaires\carting - logements\3 - p\depot dossier\dossier\demande examen etude d'impact\plans.dwg---

NIVEAU DE REFERENCE PROJET : NIVEAU_IGN
 CORRESPOND A LA COTE ± 0.000

OPERATION CARTING

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact - photographies

REF. AFFAIRE	PHASE	DATE	EHELLE	RESP.
N°	ECPC	19/01/2017	1/sans	Sandra LAURENT s.laurent@tomasini-design.com

N° :

P-03



MAITRE D'OUVRAGE **SCI CARTING**
 122, avenue Jean Jaurès - 38 320 Eybens
 T 04 76 24 80 60 F
 promialp@orange.fr

ARCHITECTE **TOMASINI DESIGN**
 7, rue Voltaire 38000 GRENOBLE
 T 04 76 40 72 08 F 04 76 40 72 71
 administratif@tomasini-design.com



NOTES :
 Pour phase PRO et EXE :
 - HIERARCHIE DES PLANS : LES PLANS DE DETAILS PRIMENT SUR LES PLANS GENERAUX.
 - LES COTES DES OUVRAGES EXISTANTS SONT A VERIFIER SUR PLACE.
 - LES PLANS ARCHITECTES FIXENT LES ATTENTES ARCHITECTURALES EN TERME DE REALISATION.

FICHER : t:\affaires\carting - logements\3 - pc\plans\plan masse.dwg ---
 NIVEAU DE REFERENCE PROJET : NIVEAU_IGN
 CORRESPOND A LA COTE ± 0.000

OPERATION CARTING

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact - plan du projet

REF. AFFAIRE	PHASE	DATE	ECHELLE	RESP.	N° :	INDICE
N°	ECPC	19/01/2017	1/750	Sandra LAURENT s.laurent@tomasini-design.com	P-04	



MAITRE D'OUVRAGE **SCI CARTING**
 122, avenue Jean Jaurès - 38 320 Eybens
 T 04 76 24 80 60 F
 promialp@orange.fr

ARCHITECTE **TOMASINI DESIGN**
 7, rue Voltaire 38000 GRENOBLE
 T 04 76 40 72 08 F 04 76 40 72 71
 administratif@tomasini-design.com



NOTES :
 Pour phase PRO et EXE :
 - HIERARCHIE DES PLANS : LES PLANS DE DETAILS PRIMENT SUR LES PLANS GENERAUX.
 - LES COTES DES OUVRAGES EXISTANTS SONT A VERIFIER SUR PLACE.
 - LES PLANS ARCHITECTES FIXENT LES ATTENTES ARCHITECTURALES EN TERME DE REALISATION.

FICHER : t:\affaires\carting - logements\3 - p\depot dossier\dossier\demande examen etude d'impact\plans.dwg---

NIVEAU DE REFERENCE PROJET : NIVEAU_IGN
 CORRESPOND A LA COTE ± 0.000

OPERATION CARTING

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact - plan des abords

REF. AFFAIRE	PHASE	DATE	ECHELLE	RESP.
N°	ECPC	19/01/2017	1/1/3000	Sandra LAURENT s.laurent@tomasini-design.com

N° :
 P-05